



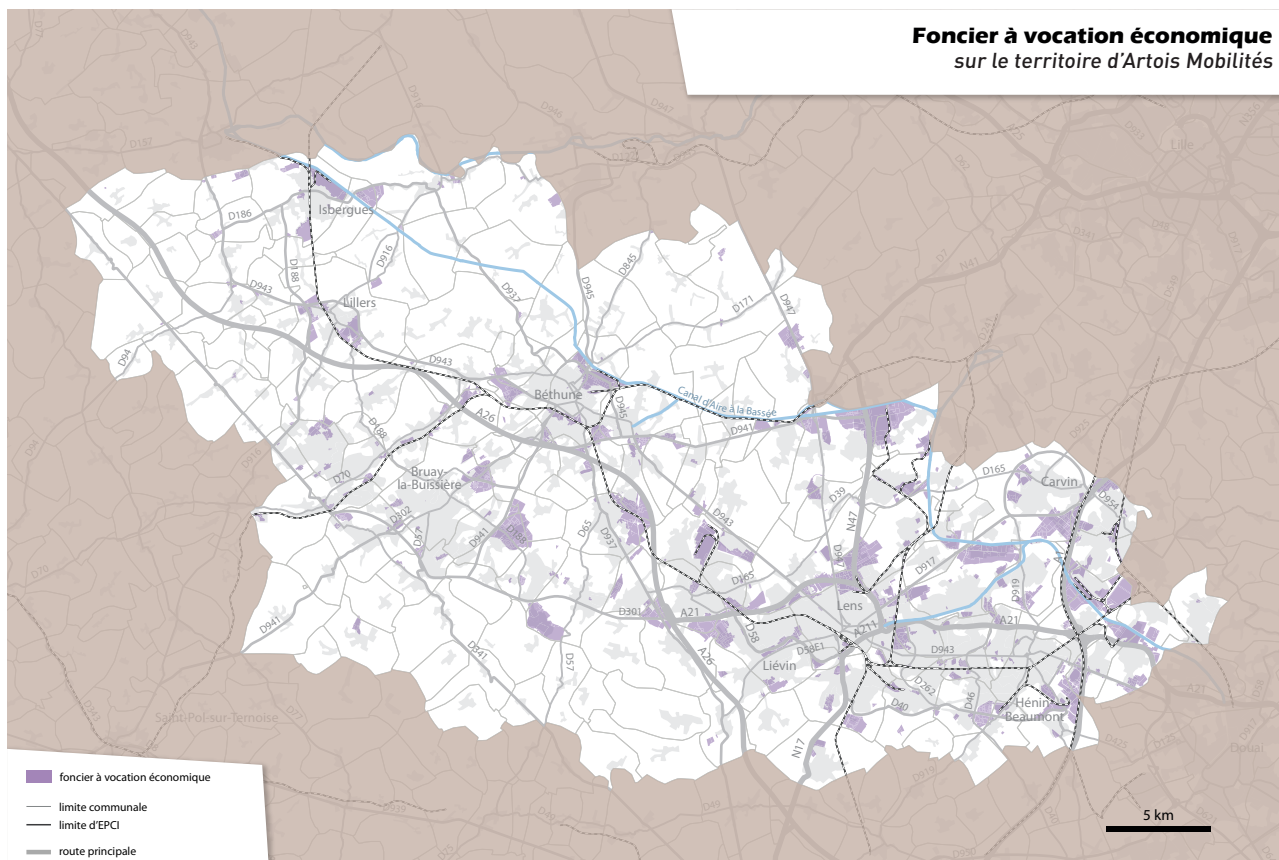
RAPPEL DES OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance fine du foncier économique ou potentiellement mutable ;
- Sur la base de la caractérisation des différentes zones, bâtir une stratégie de gestion du foncier économique à l'échelle du ressort territorial.

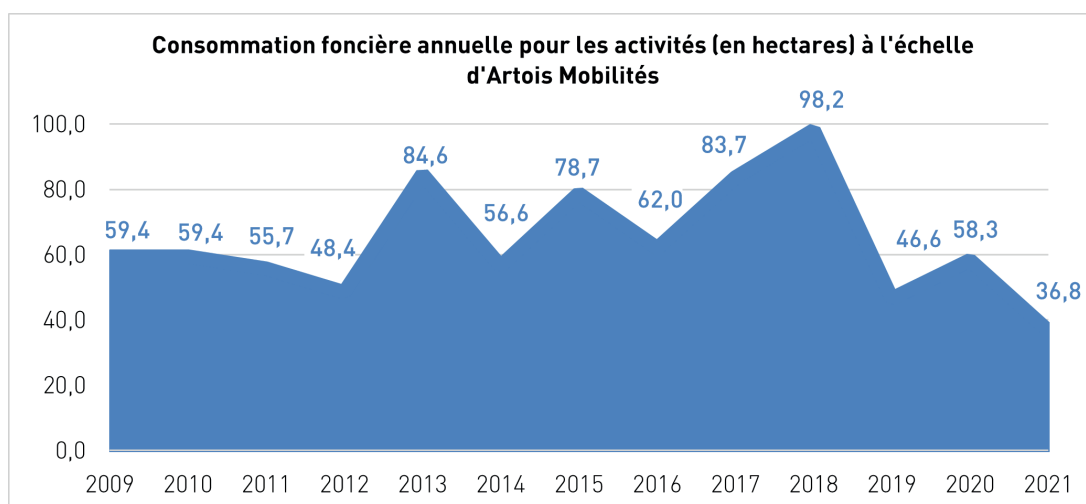
INDICATEUR N°128 ET 129 :

RÉALISATION DE L'INVENTAIRE DES ZA ET ÉVOLUTION DE LA SURFACE DE ZONES D'ACTIVITÉS

À l'échelle d'Artois Mobilités, on recense environ 7 000 hectares de foncier à vocation économique. Sur ces 7 000 hectares, environ 3 700 hectares sont localisés dans les 105 zones gérées par les collectivités (agglomérations, communes, syndicats), le reste étant géré par des aménageurs privés (NHOOD, Delta 3...).



Suivant les années, la consommation foncière en lien avec le développement économique oscille entre 37 et 98 hectares avec une consommation cumulée de 654 hectares sur 10 ans.



Source : Cerema/Portail de l'artificialisation, traitement AULA